

Procès-Verbal du Conseil municipal n°6/2026

Mairie de Clef-Vallée-d'Eure

Vendredi 05 juin 2026 à 18h30

Date de la convocation : 1er juin 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférent au CM	En Exercice	Qui ont pris part aux délibérations
27	27	22+5p

L'an deux mil vingt-six et le cinq juin à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Clef-Vallée-d'Eure, en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Ollivier LEPINTEUR, Maire.

Présents : Mmes BAULON Nadine, BEAUCOUSIN Ingrid, BOURIENNE Huguette, FERNET Yolande, GRENET Catherine, LOQUET Valérie, MANAS Céline, MOGÉ Michelle, PATTE Carole, POTEL Virginie. MM. BELLEMÈRE Frédéric, BORNE Jean-Yves, LEPINTEUR Ollivier, LESUEUR Sébastien, MAILLARD Rodolphe, MARCEAU Jean-François, MINIÉ Jean-Michel, PÉGUÉ Philippe, ROBIER Bernard, THÉARD Nicolas, TICOT Stéphane, VIANDIER Emmanuel.

Absents ayant donné pouvoir : Mmes MORVAN Josiane (pouvoir à BAULON Nadine), DENIAUX Isabelle (donne pouvoir à LEPINTEUR Ollivier), VAGUET Marine (donne pouvoir à FERNET Yolande). MM. DUPAS Fabrice (donne pouvoir à MAILLARD Rodolphe), FRUIT Hubert (donne pouvoir à BEAUCOUSIN Ingrid).

Absent excusé :

Mme BEAUCOUSIN Ingrid est désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

5 – Institutions et vie politique - 5.3 – Désignation de représentants - Élections sénatoriales - Élection des délégués et suppléants du conseil municipal - Délibération N°2026-06-031

Informations et Questions diverses

5 – Institutions et Vie Politique - 5.3 – Désignation de représentants – Élections sénatoriales – Élection des délégués et suppléants du conseil municipal : Délibération N°2026-06-031

RAPPORTEUR : Ollivier LEPINTEUR

VU :

Le Code électoral et notamment ses articles L.283 à L.293 et R.131 à R.148 ;

Le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

L'arrêté DCL/BCE/2026/109 préfectoral du représentant de l'État dans le département de l'Eure fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la perspective des élections sénatoriales du 27 septembre 2026.

CONSIDÉRANT :

Les dispositions du Code électoral relatives à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs ;

Que le conseil municipal de Clef-Vallée-d'Eure est composé de vingt-sept membres ;

Qu'en application des dispositions précitées, il appartient au conseil municipal de procéder à l'élection de quinze délégués titulaires et de cinq suppléants ;

Que cette élection a lieu au scrutin de liste à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel ;

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres du conseil municipal et constate que la condition de quorum est remplie.

Il rappelle qu'en application des dispositions du Code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément par les conseillers municipaux sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Conformément aux dispositions du Code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents.

Le bureau électoral est composé de :

- M. Jean-François MARCEAU ;
- Mme Huguette BOURIENNE ;
- M. Nicolas THÉARD ;
- Mme Virginie POTEL.

Les listes de candidats suivantes sont enregistrées :

- Liste « Clef-Vallée-d'Eure ».

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, se présente devant la table de vote et dépose son bulletin dans l'urne prévue à cet effet.

Il est ensuite procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultats du scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 27
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- d. Nombre de suffrages blancs : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] : 27

Résultats obtenus par les listes

LISTES	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Liste « Clef-Vallée-d'Eure »	27

Répartition des sièges

Après application de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, les sièges sont répartis comme suit :

LISTE	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Liste « Clef-Vallée-d'Eure »	15	5

Proclamation des élus

Sont proclamés élus délégués titulaires :

1. LEPINTEUR Ollivier

2. BEAUCOUSIN Ingrid

3. PÉGUÉ Philippe

4. MANAS Céline

5. THÉARD Nicolas

6. GRENET Catherine

7. VIANDIER Emmanuel

8. MORVAN Josiane

9. MINIÉ Jean-Michel

10. PATTE Carole

11. BORNE Jean-Yves

12. BAULON Nadine

13. LESUEUR Sébastien

14. DENIAUX Isabelle

15. DUPAS Fabrice

Sont proclamés élus suppléants :

1. MOGE Michelle

2. ROBIER Bernard

3. FERNET Yolande

4. BELLEMERE Frédéric

5. VAGUET Marine

Monsieur le Maire proclame élus les délégués titulaires et suppléants ci-dessus désignés pour participer à l'élection des sénateurs.

Le Conseil municipal :

PREND ACTE :

- Des résultats de l'élection des délégués et suppléants du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs ;
- De la proclamation des élus telle qu'elle résulte du procès-verbal des opérations électorales établi conformément aux dispositions du Code électoral.

Le procès-verbal des opérations électorales est annexé à la présente délibération.

27 votants : Pour : 27 ; Abstention : 0 ; Contre : 0

Informations et Questions diverses

- Information portée à la connaissance des élus de la commune concernant leur possibilité de s'inscrire aux commissions de l'Agglomération Seine-Eure afin de contribuer aux travaux menés sur les thématiques relevant des compétences communautaires.

-

Séance levée à 19h01'

Signature du Maire	Signature Secrétaire de Séance
Ollivier LEPINTEUR	Ingrid BEAUCOUSIN